

COMMUNIQUE DE PRESSE

VENDREDI 10 JUIN 2011

INAUGURATION :

Travaux de confortement de la digue du Rhône, protection de Beaucaire

PRESENTATION :

Travaux de sécurisation de la surveillance et des interventions en période de crue et suppression des ouvrages hydrauliques traversants hors service

Travaux de renforcement de la digue entre Beaucaire et Fourques



Aimargues



Bellegarde



Saint-Gilles



Beaucaire



Beauvoisin



Communauté de Communes Terre de Camargue



Vauvert

LES OPERATIONS.

Les travaux de confortement de la digue de protection contre les crues du Rhône de la ville de Beaucaire et les travaux de sécurisation de la surveillance et des interventions en période de crue et suppression des ouvrages hydrauliques traversants hors service entre dans le cadre d'opérations inscrites dans la liste des actions du Pré-Schéma Sud du volet inondation du **Plan Rhône**.

Ces 2 opérations ont été identifiées comme **actions prioritaires** et **ont été approuvées par le Comité syndical du SYMADREM**.

LE PLAN RHONE 2007-2013

La **crue de décembre 2003**, la plus importante depuis celle de mai 1856, a révélé la nécessité d'une **réflexion globale du lac Léman à la Mer**. Elle s'est traduite par la **nomination d'un préfet coordonnateur de Bassin** en janvier 2004 et l'**appel du Grand Delta** par les présidents des Régions Languedoc-Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône Alpes en mars 2004. La mobilisation de l'Etat et des Régions a aboutit en mars 2007 à la signature d'un **Contrat de projets interrégional Plan Rhône avec une priorité sur le Rhône aval : la protection contre les inondations**.

TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE LA DIGUE DU RHONE DE PROTECTION DE LA VILLE DE BEUCAIRE

MONTANTS DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

L'opération a été divisée en deux tranches de travaux :

- Une tranche 1 : confortement de la digue de la Banquette (598 000 € TTC)
- Une tranche 2 : confortement de la digue de la Vierge et du musoir (346 840 € TTC)

Le montant total de l'opération est de 944 840 Euros TTC

Le financement est assuré par :	- Etat	40 %
	- Conseil Régional Languedoc Roussillon	30 %
	- Conseil Général du Gard :	25 %
	- Communes du Gard :	5 %

LES ENJEUX MAJEURS

Zone protégée : → Centre ville de Beaucaire, plaine de Beaucaire et Camargue Gardoise.

Enjeux : → 45 000 personnes protégées par ce tronçon de digue.

LOT N° 1 : Remplacement de la porte de Beauregard sur la banquette de Beaucaire

1. OBJECTIFS DES TRAVAUX

- augmenter le niveau de protection en remplaçant les portes métalliques de Roquecourbe et de Beauregard par des portes plus hautes de 1,4 m que les portes actuelles. Dans le même temps, l'étanchéité de la fondation au droit des portes a été améliorée.
- limiter les infiltrations dans les maçonneries en restaurant l'étanchéité du parement côté Rhône (rejointoiement, colmatage des fissures...)
- limiter les sous-pressions en fondation et dans le corps de l'ouvrage au moyen de drains remplis de graviers forés dans le parement côté ville.
- mieux connaître l'état des infiltrations dans le corps de l'ouvrage en période de crue, en implantant des piézomètres sur un des secteurs.

2. INTERVENANTS

Maître d'œuvre :

Bureau d'Etude I.S.L

Entreprises :

- Traitement étanchéité, restauration des maçonneries : **COFEX LITTORAL**
 - Travaux de drainage, piézomètres : **HEAVEN CILMBER**
 - Remplacement des portes métalliques : **M.C.C**
- Coordonnateur SPS : **DEKRA Conseil HSE**

LOT N° 2 : Confortement de la digue de la vierge et du musoir

1. OBJECTIFS DES TRAVAUX

- limiter les infiltrations dans les maçonneries en restaurant l'étanchéité du parement côté Rhône (rejointoiement, colmatage des fissures...),
- améliorer l'aspect de l'ouvrage par un nettoyage complet et une restauration des maçonneries et ponctuellement à l'extrémité aval de l'ouvrage,
- renforcer la digue du musoir vis-à-vis du déversement.

2. INTERVENANTS

Maître d'œuvre :

Bureau d'Etude I.S.L

Entreprises :

- Terrassement généraux : **CROZEL TP**
 - Traitement étanchéité, restauration des maçonneries : **COFEX LITTORAL**
 - Débroussaillage et abattage d'arbres : **PETRARCA Alfredo**
- Coordonnateur SPS : **DEKRA Conseil HSE**

TRAVAUX DE SECURISATIONS DE LA SURVEILLANCE ET DES INTERVENTIONS EN PERIODE DE CRUES ET SUPPRESSION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES TRAVERSANTS HORS SERVICES

Travaux :

Travaux	Petit Rhône rive droite	Petit Rhône rive gauche	Grand Rhône rive droite	Grand Rhône rive gauche
Ouvrages traversants supprimés	3	16	11	14
Linéaire rendu carrossable	7,2 km	24,80 km	24,20 km	22,70 km
Trous de blaireau purgés	0	2	50	2
Points bas	5	14	15	15

Objectifs :

- Rendre carrossable **uniquement pour les besoins du service au regard des missions du SYMADREM**, donc circulable par tous les temps, les digues fluviales du SYMADREM, dont le confortement n'est pas prévu dans le CPIER PLAN RHONE pour faciliter l'entretien, la surveillance et les interventions en période de crues.
- Mettre en demeure **les propriétaires d'ouvrages traversants hors service, de remettre en état leur ouvrage** et en cas de non intervention de ces derniers, autoriser le SYMADREM à les supprimer car ils constituent un point faible dans la digue ;
- Supprimer les points bas dans la crête de digue, après avoir purgé le terrier effondré qui en est probablement la cause.
- Assurer la pérennité des ouvrages par la mise en place de barrières de fermeture limitant l'accès aux digues du Rhône. De plus, pour des raisons de sécurité, la circulation sur les digues du Rhône est interdite à tous véhicules sauf les véhicules autorisés conformément à l'article 62 du décret 06 février 1932, complété par des arrêtés municipaux de 2010.

Enjeux majeurs :

- Période hors crue du Rhône → Facilité l'entretien des digues du Rhône ainsi que leurs surveillance par les gardes-digues.
- Période de crue du Rhône → Optimisation des opérations de surveillance.
→ Rendre possible les interventions dans les meilleurs délais en cas de désordre afin que ce dernier ne se transforme pas en brèche et ne provoque une inondation

Montant de l'opération et financement :

Le montant total de l'opération est de 4 850 000 € HT.

Une ventilation a été effectuée entre les rives du Rhône, côté Gard / côté Bouches du Rhône, en fonction d'une part du linéaire de digues à rendre carrossable et d'autre part en fonction du nombre d'ouvrages à supprimer, ce qui donne :

- **Rive droite :** 435 000 € HT
- Rive gauche : 4 415 000 € HT

PLAN DE FINANCEMENT PAR RIVE	• Etat	:	40 %
	• Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	:	30 %
	• Conseil Régional Languedoc-Roussillon	:	30 %
	• Conseil Général des Bouches-du-Rhône	:	25 %
	• Conseil Général du Gard	:	25 %
	• Communes	:	5 %

LES INTERVENANTS :

Les travaux sont répartis en 4 lots géographiques, à savoir le

- | | | |
|-----------|--------------------------------------|----------------------------------|
| • LOT 1 : | Petit Rhône - Rive droite | Département du Gard |
| • LOT 2 : | Petit Rhône - Rives droite et gauche | Département des Bouches du Rhône |
| • LOT 3 : | Grand Rhône - Rive droite | Département des Bouches du Rhône |
| • LOT 4 : | Grand Rhône - Rive gauche | Département des Bouches du Rhône |

Le groupement d'entreprises **CROZEL / MASONI / SLTP / TRIVELLA** est titulaire des 4 lots pour un montant de :

La maîtrise d'œuvre de l'ensemble des travaux a été assurée par le bureau d'études **SAFEGE SA** aidé ECOMED (expert écologue).

Le coordonnateur en matière de sécurité et de santé est : **DEKRA HSE**

Contact presse : SYMADREM - 448 avenue Abbé Pierre - 13200 ARLES

Tél. : 04 90 49 98 07 – mail : symadrem@symadrem.fr - www.symadrem.fr